

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier le 10 décembre 2018

Levée des restrictions des usages de l'eau dans le Jura à compter du 5 décembre 2018

Les précipitations importantes de ce début décembre ont permis de rétablir l'approvisionnement en eau potable de toutes les communes du Jura et ont amélioré la situation hydrologique de la plupart des cours d'eau du département.

Dès lors, le préfet du Jura a pris un arrêté préfectoral le 04 décembre 2018, abrogeant les dispositions de l'arrêté de niveau crise du 21 septembre 2018 qui portait limitation provisoire des usages de l'eau dans le département.

Toutefois, le déficit pluviométrique de l'été et de l'automne ayant battu les records historiques, la sécheresse des sols est toujours importante et l'alimentation en eau des nappes reste déficitaire. Il convient donc de demeurer vigilant sur la consommation en eau.

PRÉFECTURE DU JURA

8, rue de la préfecture
39030 LONS LE
SAUNIER CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00



prefecture@jura.gouv.fr

Suivez nos actualités sur les
réseaux sociaux :

